



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
MRC des Collines-de-l'Outaouais

2017

« Que pouvez-vous faire pour promouvoir la paix dans le monde ? Rentrer chez vous et aimer votre famille ! »

Mère Teresa

« Sachant que l'enfant d'hier est l'adulte d'aujourd'hui et la grand-mère ou le grand-père de demain, vieillir en restant actif est le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Un vieillissement actif permet aux personnes âgées de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de la vie et de s'impliquer dans la société selon leurs besoins, leurs souhaits et leurs capacités, tout en jouissant d'une protection, d'une sécurité et de soins adaptés lorsqu'elles en ont besoin. »

Vieillir en restant actif : cadre d'orientation,
Organisation mondiale de la Santé
Deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le
vieillessement, Madrid, Espagne, 2002.
Tiré du rapport de Juliette Rochman et Diane-Gabrielle Tremblay
sur « Le soutien à la participation sociale des aînés et le
programme « ville amie des aînés au Québec », décembre 2010.

Table des matières

1. Mot du préfet.....	4
2. Mot du maire responsable de la démarche de la politique de la famille et des aînés	5
3. Mise en contexte.....	6
La MRC des Collines-de-l’Outaouais	6
Les municipalités.....	6
La démarche de la politique de la famille et MADA.....	7
4. Valeurs.....	8
5. Membres du comité de pilotage de la politique de la famille	9
6. Membres du comité de pilotage MADA	10
7. Portrait démographique de la MRC des Collines-de-l’Outaouais	11
Statistiques.....	11
Consultations	14
8. Définition de la famille et d’un aîné.....	14
9. Axes d’intervention	15
10. Recommandations complémentaires	16

1. Mot du préfet



Au nom du Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, il me fait grand plaisir de dévoiler cette première politique de la famille et des aînés ayant pour but d'être un guide pour assurer une qualité de vie ainsi que des services disponibles pour les familles et les aînés.

L'ensemble de nos communautés est confrontée à de nombreux défis afin de permettre à nos familles et aînés de vivre en santé et en sécurité dans leur communauté. Cette politique doit être un pas important vers l'atteinte de cet objectif.

Également, je dois remercier l'ensemble des citoyens et intervenants qui ont participé aux ateliers de travail, aux sondages et autres activités de concertation nécessaires afin de convenir de consensus pour déterminer nos priorités d'actions. Ce processus de consultation fut nécessaire et son succès contribue grandement à la valeur de cette démarche.

Un plan d'action triennal accompagne également cette politique et un comité de suivi sera mis en place dans les premiers mois de 2017 afin d'assurer sa mise en œuvre.

Nous remercions également la contribution financière du Ministère de la Famille et des Aînés, le travail de coordination du Centre de service en économie et emploi (CSÉE) la Table autonome des aînés des Collines, ainsi que la collaboration du Carrefour Municipal et Famille.

J'invite donc les municipalités à mettre en œuvre les plans d'actions dès que possible et assure la collaboration la plus complète de la MRC.

Monsieur Robert Bussière
Préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

2. Mot du maire responsable de la démarche de la politique de la famille

et des aînés



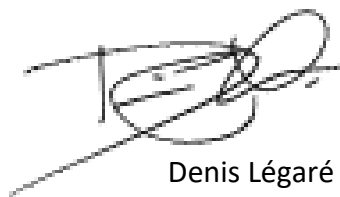
Suite à la démarche MADA, que toutes les municipalités ainsi que la MRC ont terminée en 2015, et le besoin ressenti d'aller encore plus loin dans la réflexion, les maires de la MRC ont décidé de se doter d'une politique de la famille.

Toutes les municipalités ont élaboré leur propre politique de la famille qui pouvait aussi inclure la politique des aînés (MADA). L'exercice a donc commencé par une définition de la famille. Cette définition qui, à première vue semble évidente, a donné lieu à sept définitions différentes.

Les données démographiques au niveau de la MRC, bien qu'importantes, ont eu une plus grande valeur dans l'élaboration des politiques de la famille de chaque municipalité. La démarche de la MRC a plutôt été de faire un amalgame de toutes celles-ci pour écrire la sienne.

Une fois l'élaboration de la politique terminée, le comité de la MRC, en tenant compte des plans d'action de toutes les municipalités, a dû faire l'exercice de définir les responsabilités qui lui incombe dans les actions retenues dans les plans d'action municipaux et ainsi faire son propre plan d'action.

C'est donc avec plaisir qu'au nom du comité de la politique de la famille et des aînés de la MRC, je dépose la politique de la famille et des aînés de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, ainsi que son plan d'action. Je remercie tous les membres du comité qui était composé d'acteurs du monde municipal ainsi que du développement social de la MRC des Collines et de représentants de toutes les municipalités. Leurs implications personnelles dans ce projet en ont fait une réussite. Un merci spécial à Marie-Pierre Drolet qui est devenue une experte dans le domaine, ainsi qu'à Yves Cyr, du Carrefour action municipale et famille.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Légaré', written over a horizontal line.

Denis Légaré
Maire responsable de la politique de la famille et des aînés
MRC des Collines-de-l'Outaouais

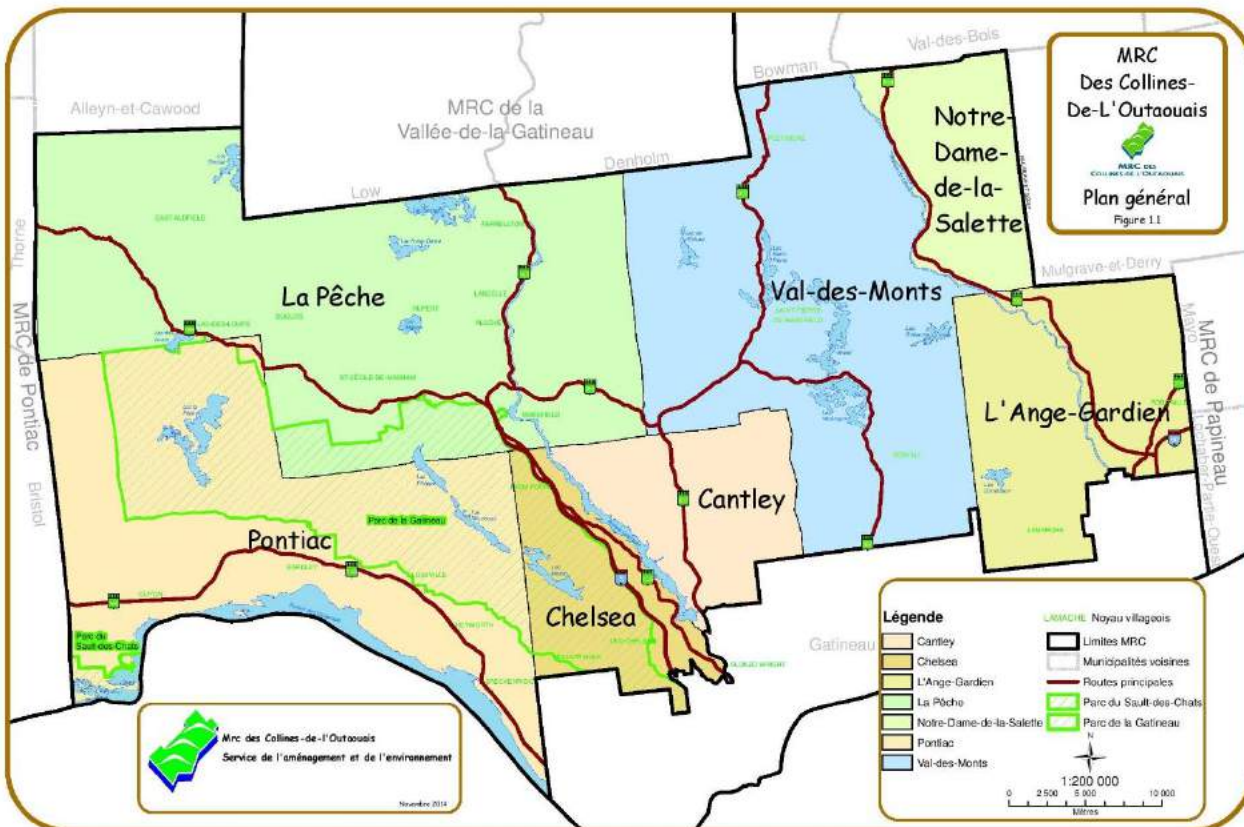
3. Mise en contexte

La MRC des Collines-de-l'Outaouais

Depuis sa création en 1991, notre MRC joue un rôle dynamique en donnant des services « multiples » aux sept municipalités rurales et semi-rurales qui la composent, soit les municipalités de Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et Val-des-Monts. La population de la MRC, en pleine croissance, compte aujourd'hui plus de 46 554 personnes.

Le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est délimité par celui de la ville de Gatineau au sud, par les MRC de la Vallée-de-la-Gatineau au nord, de Pontiac au nord-ouest et de Papineau à l'est. Elle fait aussi partie de la région de la Capitale nationale et couvre une superficie de 2 088 km² dont 18 % est constitué du Parc de la Gatineau. Les rivières Outaouais, Gatineau et du Lièvre ainsi que plusieurs centaines de lacs, vallées et collines font de la MRC des Collines-de-l'Outaouais un endroit de prédilection pour le tourisme et la villégiature.

Les municipalités



La démarche de la politique de la famille et des aînés

En juin 2013, le Conseil des maires prenait la décision de s'engager dans la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) de manière collective, c'est-à-dire en réunissant les 7 municipalités du territoire autour d'un objectif commun : réfléchir à des moyens concrets de rendre la MRC accueillante pour les aînés.¹

Des comités de pilotage furent formés dans les municipalités, composés de citoyens, d'élus, de représentants du domaine de la santé et d'organismes communautaires. Ces comités menèrent de larges travaux de consultation auprès de la population (questionnaires et consultations publiques), ce qui permit aux municipalités de mieux connaître leur population et d'entendre les préoccupations des citoyens aînés.

En date du 31 décembre 2015, toutes les municipalités de la MRC étaient dotées d'une politique et d'un plan d'action pour les aînés.

À l'automne 2015, le Conseil des maires s'engageait à nouveau dans une démarche collective², soit celle de l'élaboration de politiques de la famille, qui fut l'occasion de consulter cette fois les familles du territoire. Certaines municipalités décidèrent de fusionner les politiques MADA avec celles de la famille, d'autres conservèrent les deux démarches distinctes.

En date du 31 mars 2017, toutes les municipalités de la MRC étaient dotées d'une politique de la famille.

La présente politique et son plan d'action se veulent une vision commune du développement des initiatives pour les familles et les aînés dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Ces documents ont été élaborés avec l'aide des responsables des dossiers de la famille et des aînés de chaque municipalité, soit un élu municipal et un représentant de l'administration municipale de chacune des municipalités du territoire. Les recommandations sont inspirées des constats locaux qui ont été faits, ce qui assure un ancrage concret des actions dans les milieux.

Il est important de prendre en considération que les actions prévues dans le plan stratégique seront mises en œuvre dans le respect des ressources financières disponibles et selon les contributions gouvernementales allouées.

¹ Il est à noter que certaines municipalités avaient déjà réalisé la démarche MADA de leur propre initiative, soit Val-des-Monts (2012) et l'Ange-Gardien (2014). La Municipalité de Chelsea avait également une politique des aînés (2011), qui a été mise à jour lors de la présente démarche.

² Les Municipalités de Cantley et de La Pêche avaient déjà adopté une politique de la famille.

4. Valeurs

Suite à une réflexion concertée, les différents comités de travail ont identifié les valeurs suivantes sur lesquelles s'appuie la politique de la famille et des aînés de la MRC des Collines-de-l'Outaouais :

- **L'écoute** : pour être réceptif aux besoins en constante évolution des citoyens et ainsi contribuer à la réalisation de leurs aspirations.
- **L'engagement** : pour que les actions soient cohérentes avec le discours.
- **Le développement durable** : pour construire une communauté dont l'équilibre tient compte de la préservation et de la mise en valeur de l'environnement, de même que de la consolidation du tissu social, entre autres, par les échanges intergénérationnels, la participation active de l'ensemble de la population et d'un sain développement économique.
- **L'inclusion** : pour que chaque citoyen fassent partie intégrante du développement des communautés.
- **L'accueil** : pour faire en sorte que les citoyens soient bien accueillis dans la MRC et puissent prendre racine dans la communauté.

5. Membres du comité de pilotage de la politique de la famille



(de gauche à droite) :

Guy Bruneau, directeur du service des loisirs, de la culture et des parcs, Cantley

Caryl Green, mairesse de Chelsea

Stéphanie Croteau, directrice du service des loisirs et de la culture, Val-des-Monts

Marie-Pierre Drolet, directrice de la Table autonome des aînés des Collines

Julie Phaneuf, coordonnatrice intérimaire, Centre de service pour l'économie et l'emploi (CSÉE)

Patrick Laliberté, directeur du service de l'aménagement et de l'environnement, MRC des Collines-de-l'Outaouais

François Rochon, directeur de l'urbanisme et du développement durable, L'Ange-Gardien

Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette

Yves Cyr, Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF)

Absents sur la photo :

Madeleine Brunette, mairesse de Cantley

Meghan Lewis, agente de développement communautaire, Pontiac

Denise Patry, responsable du service loisirs, culture et vie communautaire, La Pêche

Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Chelsea)

6. Membres du comité de pilotage MADA



(de gauche à droite) :

Guy Bruneau, directeur du service des loisirs, de la culture et des parcs, Cantley

Yves Cyr, Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF)

Sylvain Létourneau, aménagiste, MRC des Collines-de-l'Outaouais

Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette

Roger Larose, maire de Pontiac

Meghan Lewis, agente de développement communautaire, Pontiac

Suzanne Théorêt, chargée de projet MADA, L'Ange-Gardien

Caryl Green, mairesse de Chelsea

Marie-Pierre Drolet, directrice de la Table autonome des aînés des Collines

Stéphanie Croteau, directrice du service des loisirs et de la culture, Val-des-Monts

Roland Tremblay, conseiller responsable des dossiers aînés, Val-des-Monts

Denise Patry, responsable du service loisirs, culture et vie communautaire, La Pêche

Jacqueline Lambert-Madore, conseillère responsable des dossiers aînés, La Pêche

Absents sur la photo :

Alain Descarreaux, directeur général de la Municipalité de l'Ange-Gardien

R. Denis Dubé, conseiller municipal, Pontiac

Marc F. Clément, citoyen de Notre-Dame-de-la-Salette

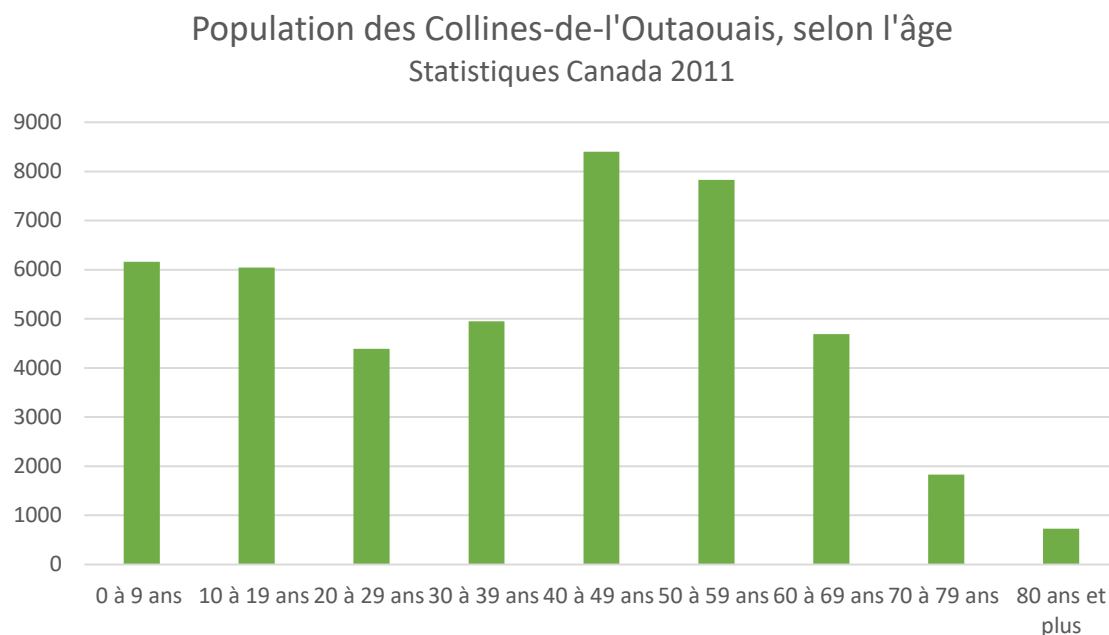
Benedikt Khun, directeur général de la Municipalité de Pontiac

Suzanne Laplante, agente de développement économique et social, Cantley

Marie-Danielle Michaud, agente de développement communautaire, Chelsea (en remplacement de Ronald Rojas, directeur du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Chelsea)

7. Portrait démographique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Statistiques



Selon le recensement 2016 de Statistiques Canada, on dénombre 49 094 résidents dans la MRC-des-Collines, alors que la population était de 46 335 habitants en 2011.

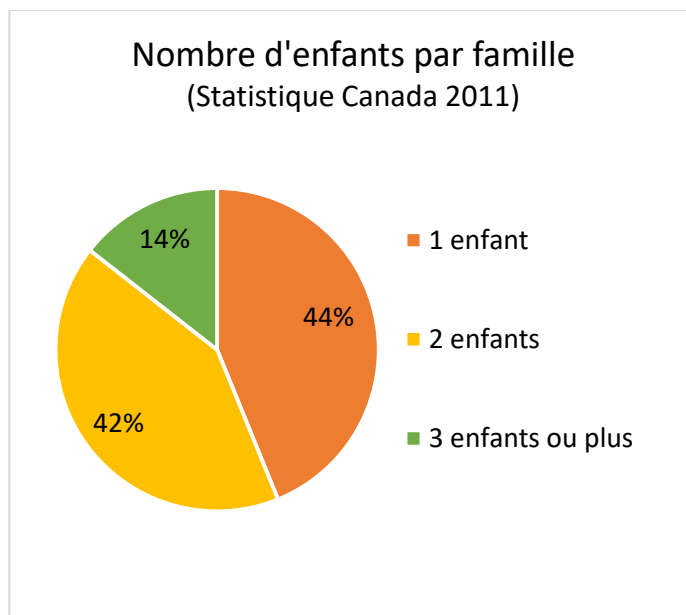
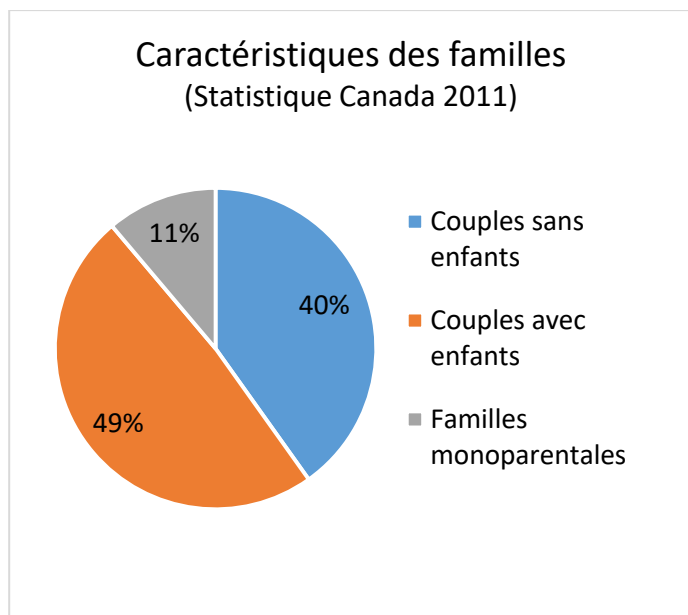
En 2011, les enfants âgés de 14 ans ou moins représentaient 19,5% de la population (9 050 personnes) alors que la population âgée de 65 ans et plus représentait 9,7% de la population (4 485 personnes). Il est à noter qu'une importante baisse de population peut être observée pour les tranches d'âges contenues entre 20 et 39 ans. Cette situation peut s'expliquer par l'exil des jeunes vers les centres urbains afin de poursuivre leurs études ou trouver du travail. De plus, le coût élevé de la vie et des habitations représente un obstacle majeur pour les jeunes familles ou les personnes vivant seules.

À partir de l'âge de 60 ans, la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais connaît une baisse accélérée avec son vieillissement. Nous sommes donc en mesure de conclure que certains obstacles liés au vieillissement obligent les aînés à quitter le territoire. Les prévisions démographiques annoncent toutefois une hausse marquée de la population âgée de 50 ans et plus dans les prochaines décennies, alors que le nombre de personnes âgées de moins de 50 ans connaîtra une baisse.

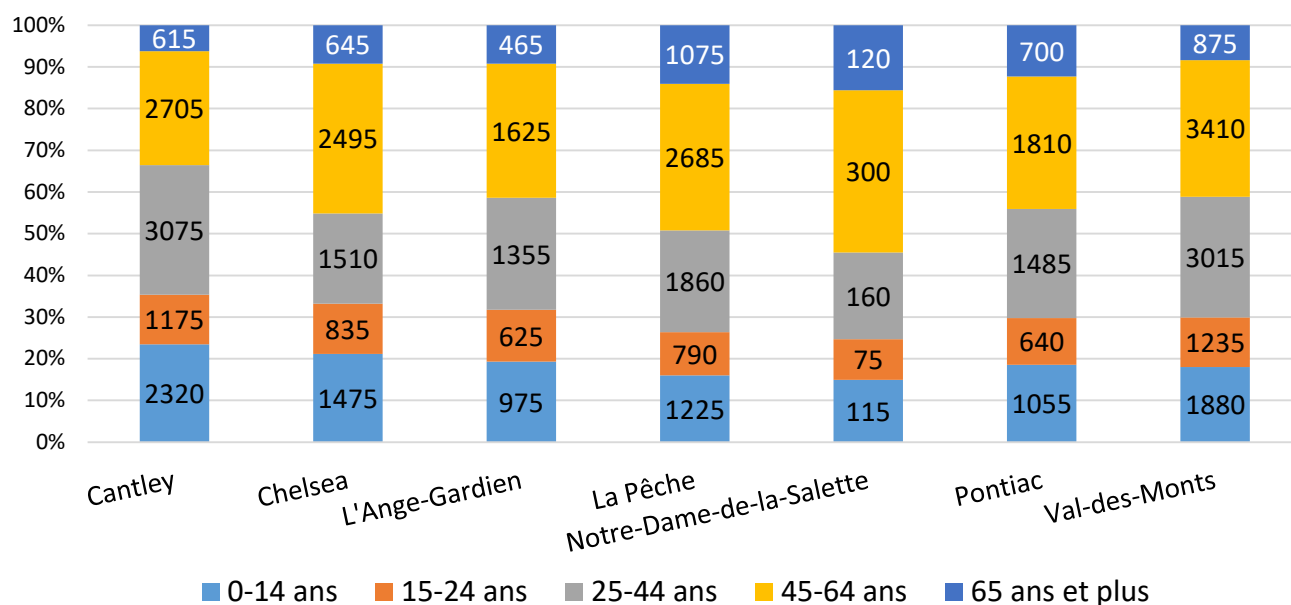
Selon l'Institut de la Statistique du Québec, la MRC des Collines-de-l'Outaouais connaîtra une croissance démographique de 30,6% entre 2011 et 2036. Malgré cette croissance, souvent constituée de jeunes familles venant s'établir en périphérie des centres urbains, la population âgée de 65 ans et plus dans la MRC passera de 9,6% à 21,6% pour la même période. Tel que démontré par le tableau suivant, dans l'Outaouais, il s'agit de la MRC qui connaîtra la plus forte croissance de cette tranche d'âge.

MRC/Ville de l'Outaouais	Population âgée de 65 ans et plus en 2011	Population âgée de 65 ans et plus en 2036	Variation %
Gatineau	31 054	78 619	153,2%
La Vallée-de-la-Gatineau	4 016	7 795	94,1%
Les Collines-de-l'Outaouais	4 512	13 229	193,2%
Papineau	4 787	9 284	93,9%
Pontiac	2 873	5 136	78,8%

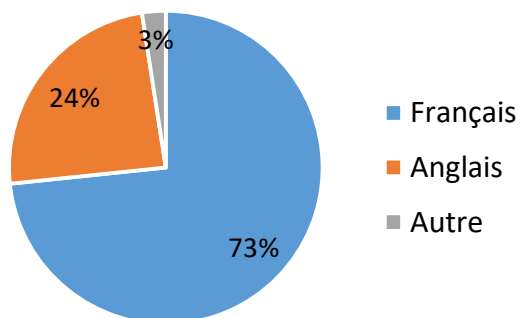
*Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographique des MRC du Québec, 2011-2036.*



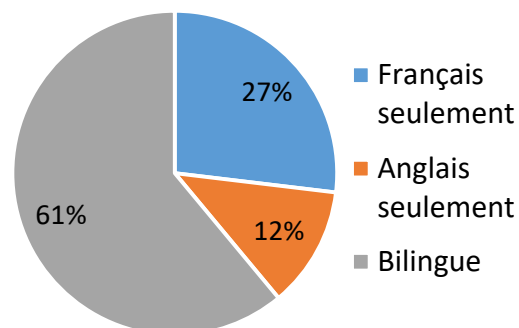
Répartition selon l'âge par municipalité (Statistiques Canada 2011)



Langue maternelle des résidents des Collines-de-l'Outaouais (Statistiques Canada 2011)



Bilinguisme des résidents des Collines-de-l'Outaouais (Statistiques Canada 2011)



Le caractère bilingue de la MRC des Collines-de-l'Outaouais amène une richesse culturelle au sein du territoire, tout en créant des défis de communication et d'accès aux services à l'ensemble de la population.

Consultations

Dans le cadre de la démarche MADA et de celle de la politique familiale, des consultations publiques ont eu lieu et des questionnaires ont été envoyés à la population dans toutes les municipalités du territoire. Au total, ce sont **1 835 personnes** qui se sont prononcées sur les questions qui touchent les familles et les aînés dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Lors de ces consultations, plusieurs constats communs sont ressortis :

- **Transport** : les familles et les aînés ont besoin de meilleurs services de transport en commun, et collectif.
- **Communications** : les citoyens ne connaissent pas bien les services existants et les activités disponibles.
- **Loisirs et infrastructures** : l'offre de loisirs et les infrastructures ont besoin d'être améliorées dans toutes les municipalités (sentiers multifonctionnels, centres communautaires, parcs, accès à des activités aquatiques, piscine, etc.).
- **Santé** : l'accès aux services de santé de proximité doit être amélioré.
- **Soutien à domicile** : les aînés ont besoin d'aide à l'entretien intérieur et extérieur de leur propriété afin de demeurer chez eux plus longtemps.
- **Habitation** : l'offre de logement est limitée sur le territoire et les jeunes et les aînés ont besoin d'avoir accès à une plus grande variété de logement.
- **Concertation** : les différentes instances (municipalités, organismes, groupes sociaux, etc.) doivent mieux se concerter, développer des partenariats et mettre en commun les ressources.

8. Définition de la famille et d'un aîné

Définir la famille représente un défi lorsque l'on tient compte de la multitude des modèles familiaux. La MRC des Collines-de-l'Outaouais reconnaît que la famille est marquée par le changement et l'évolution, et qu'il faut tenir compte de plusieurs composantes pour englober l'ensemble des réalités familiales.

Les familles biparentales, monoparentales, homoparentales, recomposées et élargies, coexistent avec les familles d'accueil, ainsi que les familles en garde partagée. Des familles arrivent d'ailleurs, et d'autres vivent en situation de pauvreté. Des familles prennent soin d'un enfant handicapé, certaines d'un parent en perte d'autonomie. La reconnaissance formelle de cette diversité apparaît comme une condition essentielle à toute action auprès des familles.

Bien que les aînés soient inclus dans la définition de la famille, nous reconnaissons que ceux-ci peuvent vivre des particularités propres à leur génération. Le terme « aîné » est souvent associé aux personnes âgées de 65 ans et plus. Or le concept de vieillissement est en pleine évolution. On parle de plus en plus de vieillissement actif; on parle aussi de plusieurs catégories d'aînés aux prises, à divers degrés, avec les défis et fragilités que le temps impose.

Les aînés sont des précurseurs; leur sagesse est issue d'un vécu riche en expériences et défis. Ils constituent une mémoire vivante de l'histoire. Ils sont des citoyens à part entière.

9. Axes d'intervention

Les axes d'intervention et les objectifs sur lesquels la MRC interviendra sont les suivants :

- **Qualité de vie et rétention des familles :**
 - Soutenir les municipalités dans la mise à niveau des infrastructures communautaires.
 - Soutenir les municipalités à faire la prévention et la promotion de comportements sécuritaires.
 - Contrer l'exode des jeunes et des aînés vers les centres urbains.
 - Favoriser le maintien à domicile des personnes aînées.
 - Identifier et soutenir les aînés isolés et vulnérables.
- **Accès aux services et mobilité :**
 - Défendre et favoriser l'accès aux services de santé et services sociaux, et les services éducatifs de proximité pour les citoyens de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
 - Permettre aux citoyens d'avoir une plus grande mobilité sur le territoire et vers les centres urbains.
 - Favoriser le transport actif au sein de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
- **Cohésion des groupes et complémentarité des actions dédiées aux jeunes, aux aînés et aux familles :**
 - Favoriser la concertation et la cohésion entre les différentes initiatives en développement social sur le territoire.
 - Assurer le suivi des politiques de la famille et des aînés et des plans d'action dans le respect des engagements.
 - Soutenir les municipalités dans la dynamisation et la gestion de leur offre de loisirs, culture et vie communautaire.
- **Communication et information :**
 - Permettre aux citoyens de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais de mieux connaître les activités et services municipaux, communautaires, institutionnels et de soutien à domicile.
 - Améliorer l'accès à l'information et aux services pour les clientèles anglophones.

Un plan d'action triennal 2017-2020 a été élaboré. Vous le trouverez en annexe à ce document. Ce plan d'action devra être évalué, renouvelé et adapté à chaque trois ans.

10. Recommandations complémentaires

Le travail de mise à jour de la politique et du plan d'action s'achève avec son adoption par le conseil des maires le 17 août 2017. Le comité de pilotage 2017 a recommandé les actions suivantes afin de s'assurer de la continuité de la démarche :

- Créer un comité de suivi afin d'assurer l'implantation, la réalisation, l'application, le suivi et l'évaluation annuelle de la politique et de son plan d'action.

Ce comité devrait être constitué du maire responsable de la démarche de la politique familiale et des aînés, d'un représentant de l'administration de la MRC, de l'élu municipal responsable des dossiers famille ou aîné de chaque municipalité et d'un représentant de chaque comité de suivi au niveau municipal.

Mandater le comité de suivi de dresser et de produire annuellement un rapport des résultats de la réalisation, de l'avancement du plan d'action et de la mise à jour de la politique de la famille et des aînés et ce au conseil des maires, au directeur général de la MRC.

- Organiser un événement de lancement de la politique et de son plan d'action.
- Publier la politique et le plan d'action sur le site web de la MRC.
- Allouer les fonds au budget annuel pour la réalisation du plan d'action.
- Informer chacun des employés de la MRC de la démarche de la politique familiale et des aînés et de leur rôle essentiel pour l'atteinte des objectifs visés.
- Mandater la Table autonome des aînés des Collines de poursuivre l'appui administratif au comité de suivi de la MRC.

